

reçues à l'affaire du 29 mai, était grièvement dénoncé, fut arrêté à sa place et conduit en prison. Un mot pouvait le rendre à la liberté, à la vie. Il se tut, fut condamné et marcha gaîment au supplice.

Les deux frères Bruysel, imprimeurs-libraires, tous deux jouissant d'une probité exemplaire, furent incarcérés comme ayant participé à la défense de Lyon. L'aîné chargé du papier-monnaie, dit *billet de siège obsidional*. Sa signature était même apposée au bas de ces billets. Malade, il fut mis dans une infirmerie. Le frère cadet fut mis en jugement. On lui présente les billets et la signature. Il répondit que la signature était bien celle de Bruysel. Ce peu de mots équivoques suffit au tribunal pour éclairer leur conscience. Ils l'envoyèrent à la mort. Ce trait de générosité devient encore sublime, si l'on considère que ce citoyen en se sacrifiant pour son frère qu'une maladie avait fait transporter dans un hospice, s'arrachait à sa femme et ses enfants qu'il a laissés en mourant au soin de son frère. Certainement l'ingratitude, dans une pareille circonstance, serait un crime.

Ce dernier trait eut lieu à l'occasion de l'évasion des prisonniers de la cave dite *la mauvaise cave*; c'était là que l'on déposait les condamnés avant de les conduire au supplice. Ceux qui étaient sortis du tribunal la veille de la décade, attendaient jusqu'au surlendemain pour subir leur mort; car les décades, les tribunaux et les autorités existantes, donnaient des fêtes au peuple, qu'ils préparaient par leurs discours féroces aux scènes sanglantes qui devaient se succéder rapidement dans le cours de la décade. A la faveur de cet intervalle, un détenu avait projeté son évasion. Il reçoit par un soupirail tous les instruments nécessaires pour l'effectuer, et la nuit qui devait précéder leur supplice, elle fut exécutée au milieu des plus vives alarmes et des obstacles qui eussent été insurmontables pour tout homme qui n'eut pas eu la certitude de la mort. Quinze échappent. Couchoux fils vient briser les chaînes de son père octogénaire, et dont les jambes enflées